

**Certificat professionnel CP29
« Chargé d'information, d'accueil et d'orientation »**

**Mode de validation de l'UA2322
« Rapport de validation »**

L'obtention du certificat professionnel est soumise à différentes conditions :

✓ **Validation des 6 unités d'enseignement composant le CP29 :**

TET099 – Analyse de son parcours et positionnement professionnel

CCE001 – Outils et démarches de la communication écrite et orale

AST004 – Institutions et acteurs de l'intervention sociale : information, accueil, orientation

TRS001 – La relation aux publics en situations d'accompagnement

TET003 – Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels

TET007 – Recherche d'information : théorie et pratique sur le web

✓ **Production d'un rapport de validation correspondant aux exigences suivantes :**

Présenter et analyser une situation d'information, d'accueil ou d'orientation de public observée ou conduite par l'auditeur – selon le cas – dans le cadre de sa pratique professionnelle, d'une activité bénévole ou durant un stage. Pour rédiger ce travail, l'auditeur pourra se baser sur le guide méthodologique d'aide à la rédaction du rapport d'expérience élaboré pour les auditeurs souhaitant obtenir le titre RNCP "Chargé d'accompagnement social et professionnel" (CPN42) qui constitue le prolongement du certificat professionnel.

A la différence du titre RNCP, le rapport demandé pour le certificat professionnel ne portera que sur une situation et les éléments d'analyse seront moins développés.